

DISPOSITIFS DE SÉCURITÉ

✓ La ceinture de sécurité



Pensez à vérifier le **bon état** et le **bon fonctionnement** de **toutes les ceintures de sécurité**.

RAPPELS



Le port de la ceinture est **obligatoire** pour le **conducteur** et **tous les passagers** du véhicule.



Un **système de retenue** doit être utilisé pour les enfants **jusqu'à 10 ans**.

✓ Les airbags



Si ce voyant ne s'allume pas au démarrage, s'il clignote ou s'il ne s'éteint pas après démarrage, ceci signale une **anomalie**.
Consultez un **technicien spécialisé**.

RAPPELS



Témoin de **neutralisation de l'airbag**.



L'airbag **frontal passager** doit être **désactivé** en présence d'un **enfant dos à la route** !

Imprimé Par Nos Soins.

QUESTIONS / RÉPONSES

L'entretien automobile, pourquoi ?

- ➔ Prévenir les pannes, les incidents et les accidents de la route,
- ➔ Garantir sa sécurité et celle des autres,
- ➔ Augmenter la durée de vie des véhicules.

Qui peut réaliser cet entretien ?

Vous-même ou des professionnels de l'automobile.

Quelle procédure en cas de multi-usagers ?

Il convient de consigner les contrôles et les anomalies dans un carnet d'entretien. Ce carnet doit être à la disposition de chaque usager du véhicule.

La non intégrité du véhicule est-elle sanctionnée ?

Oui. L'article R.311-3 du Code de la Route prescrit l'immobilisation du véhicule en cas de mise en danger due au mauvais état du véhicule.

Quels sont les équipements obligatoires ?

- ✓ Gilet de sécurité fluorescent homologué pour le conducteur à mettre avant de sortir de son véhicule en cas d'arrêt d'urgence.
- ✓ Triangle de signalisation de danger homologué et à disposer au moins 30 mètres avant le véhicule.
- ✓ Éthylotest chimique ou électronique garanti NF.
- ✓ Roue de secours et matériel permettant de l'installer.
- ✓ Boîte d'ampoules pour l'éclairage du véhicule.

© SIST Ouest Normandie - Illustrations Freepik

Service Interprofessionnel de Santé au Travail Ouest Normandie

CS 43509 - 107, Rue Auguste Grandin - 50009 SAINT-LÔ Cedex
Tél. : 02.33.57.12.93 - www.santetravail-on.fr

RISQUE ROUTIER PROFESSIONNEL

L'entretien des véhicules



Service Interprofessionnel
de Santé au Travail Ouest Normandie
www.santetravail-on.fr



Quelques conseils pour faire l'entretien courant de votre véhicule.

Février 2022

De petits réflexes... pour une plus grande sécurité !

Éclairage

LES DIFFÉRENTS FEUX SUR LE VÉHICULE :



Feux de position



Feux de route



Feux de croisement



Feux de brouillard avant



Feux de brouillard arrière

- ✓ Pensez à vérifier le bon fonctionnement, l'étanchéité et l'état de propreté de vos feux.
- ✓ Veillez à posséder une boîte d'ampoules dans votre véhicule.

Direction

POUR GARDER UNE BONNE STABILITÉ DE VOTRE VÉHICULE :

- ✓ Contrôlez le niveau de liquide de direction assistée,
- ✓ Recherchez d'éventuelles fuites,
- ✓ Assurez vous que le volant n'ait pas de jeu,
- ✓ Faites contrôler régulièrement la géométrie du train avant.

Huile moteur

COMMENT VÉRIFIER LE NIVEAU D'HUILE ?



Vérifiez-le à froid, sur terrain plat, tous les 2000 km ou avant un grand trajet.

Le niveau doit se situer entre le mini et le maxi. Sinon, ajoutez de l'huile en conséquence.



COMMENT DÉTECTER UNE ANOMALIE ?

Niveau trop bas



Tâche d'huile au sol = fuite



Visibilité

PENSEZ À VÉRIFIER :

- ✓ L'état des vitres (éclats, fissures...),
- ✓ L'état des essuie-glaces,
- ✓ Le niveau de liquide lave-glace.

Si besoin, n'hésitez pas à utiliser le système de désembuage.

Pneumatiques

LA PRESSION

La pression se vérifie à l'aide d'un manomètre en consultant les indications constructeur (portière, manuel d'entretien...).

- ✓ Pensez à vérifier la roue de secours.
- ✓ Veillez à ne pas surgonfler ou sous gonfler vos pneus.

L'USURE

PENSEZ À CONTRÔLER :

1. L'état de la bande de roulement.
2. Le témoin d'usure (doit être supérieur à 1,6mm).
3. L'état des flancs (hernies, déchirures...).



Freinage

PENSEZ À VÉRIFIER RÉGULIÈREMENT :

- ✓ Le niveau de liquide de frein,
- ✓ L'état des plaquettes de frein,
- ✓ L'état du frein de service (frein à main).

